

Étude : Activité sur le marché du travail des familles avec enfants au Canada, 2005 à 2015

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 15 mai 2018

Les parents en couple, plus particulièrement ceux qui ont de jeunes enfants, sont moins susceptibles de travailler à temps plein toute l'année que les autres couples.

En 2015, environ le quart des couples comptant au moins un enfant de moins de 6 ans étaient composés de deux parents travaillant à temps plein toute l'année. Lorsque l'enfant le plus jeune avait entre 6 et 17 ans, la proportion augmentait pour atteindre 37 %.

Dans l'ensemble, ces proportions ont peu varié de 2005 à 2015. Cependant, elles ont baissé significativement pour certains types de familles ayant des enfants, y compris les couples à faible niveau de scolarité et les familles qui ont immigré récemment.

Ces résultats proviennent d'une nouvelle étude intitulée « [Résultats du Recensement de 2016 : Activité sur le marché du travail des familles canadiennes comptant des enfants](#) ». Il s'agit du premier d'une série d'articles qui, au cours des prochains mois, feront la lumière sur un éventail d'enjeux sociaux et économiques au Canada, à partir des données du Recensement de 2016.

L'étude examine les changements observés quant à l'activité sur le marché des parents âgés de 25 à 54 ans de 2005 à 2015. Cette période a été marquée par une récession mondiale, des fluctuations importantes des prix des produits de base, ainsi que le déclin du secteur de la fabrication et la croissance du secteur des services, qui peuvent tous avoir eu des répercussions sur les habitudes de travail des familles de partout au pays.

Les habitudes de travail des parents canadiens sont variées et reflètent les circonstances économiques, les obligations familiales, les choix sur le plan de l'équilibre travail-vie personnelle ainsi que de nombreux autres facteurs.

La proportion de familles à deux parents qui comptaient deux parents travaillant une partie de l'année ou à temps partiel augmente de 2005 à 2015

De 2005 à 2015, 25 % des couples avec de jeunes enfants de moins de 6 ans étaient composés de deux parents qui travaillaient à temps plein toute l'année, comparativement à 37 % des familles avec des enfants âgés de 6 à 17 ans, et à 41 % des couples qui n'avaient pas d'enfant.

Alors que ces proportions ont peu varié depuis 2005, d'importants changements importants ont pu être observés pour d'autres formes d'activité sur le marché du travail.

Parmi les familles à deux parents qui avaient des enfants de moins de 6 ans, par exemple, la proportion de celles qui avaient deux parents travaillant à temps partiel ou une partie de l'année a augmenté pour passer de 14 % à 18 %.

En revanche, la proportion de familles dont un des deux partenaires travaillait à temps plein toute l'année, tandis que l'autre partenaire travaillait à temps partiel ou une partie de l'année a diminué, passant de 34 % à 30 %. Ces tendances étaient semblables chez les familles comptant des enfants âgés de 6 à 17 ans.

Ces changements sont en grande partie attribuables au fait qu'au cours de cette période, de nombreux hommes sont devenus moins susceptibles de travailler à temps plein toute l'année. Cette situation peut notamment s'expliquer par les pertes d'emploi dans le secteur de la fabrication, de même que — pour ceux vivant dans les provinces productrices de pétrole — par les effets de la baisse des prix du pétrole sur le marché du travail à partir de 2014.



Ces résultats sont importants, car les familles qui ont des niveaux d'activité plus faibles sur le marché du travail peuvent courir un plus grand risque de gagner un faible revenu. Ces familles peuvent aussi avoir plus de difficulté à accumuler des actifs par l'épargne ou par la cotisation à un régime de retraite.

Les parents moins scolarisés et les parents ayant immigré récemment sont moins susceptibles de travailler à temps plein toute l'année

Pour 35 % des couples dont les deux parents étaient titulaires d'au moins un baccalauréat, les deux partenaires ont travaillé à temps plein toute l'année en 2015, ce qui représente une légère hausse par rapport à 34 % en 2005.

Cependant, l'activité sur le marché du travail a diminué pour les couples dont les deux partenaires avaient tout au plus un diplôme d'études secondaires. En 2015, 23 % de ces familles étaient composées de deux partenaires qui travaillaient à temps plein toute l'année, ce qui représente une baisse par rapport à 29 % en 2005. Ce résultat va de pair avec d'autres études qui démontrent que les travailleurs moins scolarisés subissent la majeure partie des pertes d'emploi au cours d'un repli économique.

Les couples immigrants comptant des enfants ont également déclaré une baisse d'activité sur le marché du travail au cours de la période, même si leur niveau d'activité était déjà faible comparativement aux personnes nées au Canada. Ces résultats sont importants, car les immigrants représentent une part croissante de la main d'œuvre.

En 2015, 12 % des couples d'immigrants récents comptant des enfants — définis comme étant ceux dont les deux partenaires sont des immigrants arrivés au cours des cinq années précédant l'année de référence du recensement — avaient deux parents qui travaillaient à temps plein toute l'année, soit le tiers de la proportion enregistrée parmi les couples nés au Canada (36 %).

En outre, pour presque autant de couples d'immigrants récents comptant des enfants (près de 12 %), aucun des deux parents n'a déclaré de travail, comparativement à 2 % des couples nés au Canada. Ce résultat reflète la situation sur le marché du travail moins favorable des récentes cohortes d'immigrants, par rapport aux autres travailleurs, comme l'ont souligné de précédentes études.

Un tiers des mères seules ayant de jeunes enfants n'ont déclaré aucun travail en 2015

Les familles monoparentales ont aussi vécu des baisses de travail de 2005 à 2015. En 2015, on comptait 800 000 parents seuls âgés de 25 à 54 ans ayant des enfants de moins de 18 ans, et plus de 80 % étaient des femmes.

En 2015, 27 % des mères seules ayant un enfant de moins de 6 ans ont travaillé à temps plein toute l'année, ce qui constitue une baisse par rapport au taux de 30 % enregistré en 2005. Environ 33 % d'entre elles n'ont déclaré aucun travail pendant l'année, en hausse par rapport à moins de 30 % en 2005.

Les mères seules ayant un enfant plus âgé ont également connu un recul de l'activité sur le marché du travail de 2005 à 2015. En 2015, 43 % des mères seules dont l'enfant le plus jeune était âgé de 6 à 17 ans ont travaillé à temps plein toute l'année, ce qui constitue une baisse par rapport à la proportion de 47 % déclarée en 2005.

Les couples ayant des enfants dans les Maritimes et au Québec étaient plus susceptibles de travailler tous les deux à temps plein toute l'année

Parmi les provinces, en 2015, les provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard) et le Québec ont enregistré les plus fortes proportions de couples comptant des enfants dont les deux parents travaillaient à temps plein toute l'année. L'Alberta et la Colombie-Britannique ont présenté les proportions les plus faibles. Dans les territoires, la même proportion était plus élevée dans les Territoires du Nord-Ouest et moins élevée au Nunavut.

De nombreux facteurs peuvent expliquer les différences provinciales et territoriales quant à la manière dont les parents organisent leur temps entre le travail et la famille. Il y a notamment des différences dans les services de garde d'enfants et les politiques de congés parentaux ainsi que des différences dans la rémunération, les conditions du marché du travail, les caractéristiques démographiques et la répartition des tâches domestiques entre les sexes.

Note aux lecteurs

Les données utilisées dans l'analyse proviennent du Recensement de la population de 2016. Les couples inclus dans cette analyse sont ceux dont chaque partenaire est âgé de 25 à 54 ans. On désigne comme enfants les personnes de 17 ans et moins; les enfants adultes vivant avec leurs parents ne sont donc pas pris en compte.

Dans l'étude, les personnes que l'on considère comme ayant travaillé à temps plein toute l'année sont celles qui, au cours de l'année de référence, ont travaillé au moins 49 semaines et 30 heures ou plus la plupart de ces semaines. Les personnes considérées comme ayant travaillé à temps partiel ou une partie de l'année sont celles qui, au cours de l'année de référence, ont travaillé entre 1 et 48 semaines ou moins de 30 heures la plupart des semaines travaillées.

Dans la présente analyse, les familles sont divisées en six groupes : 1) les familles à un soutien dont un parent travaille à temps plein toute l'année; 2) les familles à un soutien dont un parent travaille à temps partiel ou une partie de l'année; 3) les familles à deux soutiens dont les deux parents travaillent à temps plein toute l'année; 4) les familles à deux soutiens dont un parent travaille à temps plein toute l'année et l'autre travaille à temps partiel ou une partie de l'année; 5) les familles à deux soutiens dont les deux parents travaillent à temps partiel ou une partie de l'année; 6) les familles sans soutien.

Cette analyse examine également les différences régionales quant aux habitudes de travail des parents. Des estimations par province et par territoire et pour toutes les régions métropolitaines de recensement sont incluses dans cette étude.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3901.

L'étude intitulée « [Résultats du Recensement de 2016 : Activité sur le marché du travail des familles canadiennes comptant des enfants](#) » est maintenant accessible dans la publication *Regards sur la société canadienne* (**75-006-X**).

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes ou la qualité des données, communiquez avec André Bernard au 613-867-3821 (andre.bernard@canada.ca).

Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de *Regards sur la société canadienne*, communiquez avec Sébastien LaRoche-Côté au 613-951-0803 (sebastien.laroche-cote@canada.ca).